

Section Sportive – Lens – Rentrée 2022



Lycée  
CONDORCET

**ARBITRE  
PASSION  
100% FOOT**



L'arbitrage, plus qu'une école de la vie...



## Section Sportive Second Cycle - Filière "Arbitrage" Mixte -

### Objectifs de l'option "Arbitrage"

Il s'agit de permettre à des jeunes garçons et/ou filles, âgé(e)s de 15 à 18 ans, de concilier de bonnes études secondaires et de pratiquer l'arbitrage en cohabitation avec les joueurs de la section sportive football.

La préparation et l'obtention du baccalauréat général ou technologique, dans d'excellentes conditions de scolarité tout en poursuivant un entraînement sportif de qualité, demeure **l'objectif majeur**.

### Conditions générales d'admission

- Être licencié(e) dans un club de la Ligue Hauts-de-France ou d'une Ligue limitrophe.
- Obtenir une décision d'orientation "second cycle long" à l'issue de l'orientation fin de 3<sup>ème</sup> (*l'admission dans la section au niveau première est exceptionnelle et peut être prononcée après étude du dossier scolaire et sportif, sous réserve de places vacantes*).
- Obtenir un avis favorable du professeur d'EPS sur les aptitudes physiques du candidat.
- Ne présenter aucune contre-indication médicale.

### Régime des élèves

Les élèves peuvent déjeuner au lycée, soit au forfait, soit à la prestation.

Les élèves peuvent être logés en internat au lycée Pasteur d'Hénin-Beaumont. Le transport est assuré par une navette gratuite.

### Organisation des cours

La scolarité est identique à celle suivie par les autres élèves du niveau fréquenté. Les élèves de la section sportive "arbitrage" sont soumis aux mêmes obligations scolaires, notamment la présence aux évaluations (*devoirs sur table ou à la maison, interrogations orales*).

L'emploi du temps est aménagé et prévoit 3 ou 4 séances théoriques, techniques ou physiques par semaine. La participation à ces séances est obligatoire. La possibilité de suivre un enseignement facultatif est fonction de l'emploi du temps.

La formation et les entraînements ont lieu le matin ou l'après-midi, selon l'emploi du temps. Ils sont encadrés par un formateur 1<sup>er</sup> degré en arbitrage et/ou un professeur d'éducation physique et sportive de l'établissement, titulaire d'un brevet d'état second degré option football ou titulaire du DEF. Une liaison est établie par le responsable de la section avec le Conseiller Technique en Arbitrage et la Commission des Arbitres (*Commission Départementale ou Régionale*) dont dépend l'élève afin de coordonner les désignations du week-end en fonction de l'évolution de l'élève.

Les terrains d'évolution sont à proximité du lycée voire au sein de l'établissement.

### Contrôle médical

Le suivi médical est obligatoire. La réalisation du dossier médical d'arbitre de District ou de la Ligue est obligatoire chaque année.



## Débouchés

L'obtention du baccalauréat reste l'objectif essentiel mais il est évident que les élèves de cette option "arbitrage" disposent, en fin de terminale, d'un bagage athlétique, théorique, technique et comportemental qui doivent leur permettre d'envisager une évolution dans la hiérarchie arbitrale avec une pleine "confiance en soi" tout en conciliant des études universitaires, par exemple.

Il est à noter que certains élèves intégreront la filière potentiel "Jeune Arbitre de la Fédération", au terme de leur cursus, de par leur investissement permanent durant leur présence au lycée et leur capacité à pouvoir conjuguer études et passion pour l'arbitrage.

***L'arbitrage est une formidable "École de la Vie" !***

***Savoir prendre ses responsabilités*** dans un délai très court, ***se forger une personnalité*** et être en capacité de pouvoir ***manager*** des jeunes hommes et demoiselles sur le terrain, autant de ***Valeurs de l'arbitrage*** qui sont susceptibles d'être mises à profit dans le cadre d'un emploi futur.

Pour atteindre ces objectifs : mener de front de bonnes études, découvrir l'arbitrage, sa technique et ses règlements et suivre un entraînement de "sportif à part entière" suppose, de la part des candidats, ***un excellent équilibre physique et une hygiène de vie rigoureuse.***

## Besoin d'un renseignement complémentaire ?... Contactez :

**1° - Votre professeur principal ou à votre psychologue de l'éducation nationale.**

**2° - Accueil, organisation, internat, intendance :**

Le Secrétariat "élèves" du lycée Condorcet de Lens (*Mme GAGNEUIL*) :

T : 03.21.79.35.44 (*lundi au vendredi*)

[catherine.gagneuil@ac-lille.fr](mailto:catherine.gagneuil@ac-lille.fr)

**3° - Cursus, formation et suivi en arbitrage :**

Le responsable de la Section Sportive Football Arbitrage :

(*M. AIMAR*)

T : 06.33.93.13.24

[naimar@lfhf.fff.fr](mailto:naimar@lfhf.fff.fr)

Ligue de Football des Hauts-de-France

(*M. LAHOUSSE - Conseiller Technique en Arbitrage*),

T : 06.07.66.94.33 (*lundi au vendredi*)

[jlahousse@lfhf.fff.fr](mailto:jlahousse@lfhf.fff.fr)

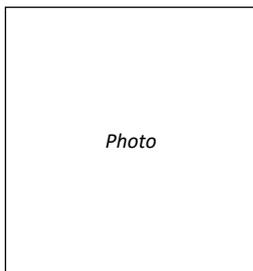


Dossier d'inscription

# Section Sportive Lycée Condorcet Inscription concours filière "Arbitrage" - Rentrée

FICHES A  
RENVOYER  
au plus tard pour  
le 26/04/2022

## FICHE SIGNALÉTIQUE



NOM : .....

Prénom : .....

Né(e) le : .....

Nationalité : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

N° de téléphone : ..... Courriel : ..... @ .....

Profession du père : ..... de la mère : .....

## RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Établissement scolaire fréquenté : .....

Classe : ..... S'agit-il d'une section sportive : OUI  NON

LV1 : ..... LV2 : .....

Diplômes déjà obtenus : .....

L'élève sera-t-il : externe  demi-pensionnaire  Interne sur Hénin ou Liévin

## RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

L'élève a-t-il bénéficié de soins médicaux ? : NON  OUI  Si oui, lesquels :  
(Intervention chirurgicale, rééducation, traitement...) .....

L'élève a-t-il déjà subi des traumatismes ? Osseux : .....

Articulaires : ..... Musculaires : .....

## RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Êtes-vous déjà arbitre ? OUI  NON  Si oui, à quel niveau officiez-vous ? .....

Depuis combien de saisons ? ..... District d'appartenance : .....

Êtes-vous joueur ? OUI  NON  Club : .....

Niveau de compétition de votre équipe : District  Ligue  Nationale

N° de licence : .....

Êtes-vous candidat dans d'autres sections sportives "arbitrage" : OUI  NON

Si oui, lesquelles : .....



## Lettre de motivation du candidat

Indiquer, par un bref exposé ci-dessous, les raisons qui vous amènent à postuler pour l'option "arbitrage".

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## APPRECIATION DES APTITUDES

**Appréciation du Chef d'Établissement** : pour les 2 premiers trimestres de l'année en cours, faire apparaître si l'élève est capable de réussir une bonne scolarité dans le second cycle, compte tenu des exigences sportives.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Appréciation du professeur d'EPS** : Faire apparaître notamment, dans les appréciations, des indications sur :

- le rythme de travail, la robustesse physique, la coordination motrice
- l'élève sait-il respecter des consignes et prendre des initiatives sur le terrain ?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## PIECES A JOINDRE

- ✓ Un certificat médical (de préférence rempli par un médecin diplômé du CES de médecine sportive) précisant si le candidat est capable de suivre 3-4 entraînements hebdomadaires et une compétition de niveau régional.
- ✓ 3 enveloppes autocollantes affranchies au tarif en vigueur à l'adresse des parents.
- ✓ 1 enveloppe autocollante affranchie au tarif en vigueur à l'adresse de l'établissement scolaire fréquenté par l'élève en 2021-2022.
- ✓ La photocopie des bulletins de 4<sup>ème</sup> ainsi que des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres de l'année en cours de 3<sup>ème</sup>.
- ✓ La photocopie de la licence sportive (si arbitre en activité).

## DOSSIER À RENVOYER

Le dossier est à renvoyer IMPÉRATIVEMENT et **au plus tard pour le mardi 26 avril 2022** à l'adresse suivante :

**Lycée Condorcet (Secrétariat Élèves). 25, rue Etienne Dolet. 62303 LENS**

*Étude des dossiers de candidature le jeudi 28 avril 2022*

Les élèves susceptibles, sur le plan scolaire, d'être recrutés, seront convoqués le **mercredi 18 mai 2022 ou jeudi 19 mai 2022** pour des tests physiques, des entretiens individuels et de mises en situation d'arbitrage.